



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
4 octobre 2022  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 4 octobre 2022, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Gabon auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que le Gabon, qui assure la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre 2022, organisera un débat sur les femmes et la paix et la sécurité consacré au thème « Renforcer la résilience et le leadership des femmes, une voie menant à la paix dans les régions en proie à des groupes armés ».

Afin d'orienter le débat, le Gabon a établi la note de cadrage ci-jointe (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,  
Représentant permanent  
(Signé) Michel Xavier **Biang**



**Annexe à la lettre datée du 4 octobre 2022 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Gabon auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Note de cadrage pour le débat public du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité qui sera consacré au thème « Renforcer la résilience et le leadership des femmes, une voie menant à la paix dans les régions en proie à des groupes armés » et se tiendra le jeudi 20 octobre 2022, à 10 heures**

**Objectif**

1. Lorsqu'il assurera la présidence du Conseil de sécurité, le Gabon organisera un débat public sur le thème « Renforcer la résilience et le leadership des femmes, une voie menant à la paix dans les régions en proie à des groupes armés ».
2. La réunion sera l'occasion pour tous les États Membres de faire part d'exemples concrets illustrant la manière dont ils promeuvent la résilience des femmes vivant dans des pays touchés par un conflit et la capacité de celles-ci à contribuer à la paix et à la sécurité.
3. La présidence consignera, dans un résumé, certains des grands points abordés, les meilleures pratiques recensées et tout nouvel engagement concret pris afin de faire avancer les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité.

**Contexte**

4. Le Conseil de sécurité a organisé quatre réunions sur les femmes et la paix et la sécurité en 2022, qui étaient consacrées aux sujets suivants : les attaques contre les défenseuses des droits humains dans les pays touchés par un conflit, l'autonomisation économique des femmes et le rôle du secteur privé, les violences sexuelles liées aux conflits, et le rôle important joué par les organisations régionales dans la mise en œuvre des priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité. Lors de chacune de ces réunions, les membres du Conseil ont répété que la promotion de l'égalité des genres et du leadership des femmes avait un potentiel inestimable et pouvait être une source de gains prometteuse, mais ont également reconnu que les investissements dans le domaine n'étaient à ce jour pas suffisants et que des lacunes persistaient.
5. Par exemple, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive chargée de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Sima Bahous, a déploré qu'au lieu d'un renouvellement de la coopération internationale et d'investissements collectifs dans la science, la santé et la protection sociale pour toutes et tous, en particulier les femmes et les filles, le monde avait assisté à un accroissement des dépenses militaires et à la prolifération des conflits. Des études montrent qu'investir dans l'autonomisation économique des femmes est source d'énormes gains en termes de paix et de prospérité, mais que l'exclusion et la discrimination continuent d'empêcher des femmes d'accéder à l'emploi, à la terre, à la propriété, à l'héritage, au crédit et à la technologie : tous les moyens dont elles ont besoin pour accroître les chances d'un pays de prévenir les conflits ou de s'en relever. Le Conseil de sécurité met à l'honneur et salue la résilience des rescapées et rescapés de violences sexuelles et les organisations qui défendent les droits de ces personnes et qui se battent pour que justice leur soit rendue, mais les violences sexuelles se sont encore multipliées l'année dernière, et les quelques affaires marquantes de justice de genre tranchent avec les milliers de cas de violences sexuelles confirmés par l'ONU en toile de fond. De même, le Conseil est conscient du rôle important que jouent les

organisations de femmes dans les pays touchés par un conflit et de la rapidité avec laquelle elles s'adaptent aux crises du moment pour répondre aux besoins de leurs communautés. Le Conseil l'a entendu directement de la bouche de nombreuses femmes, puisqu'il a invité 62 femmes de la société civile à ses réunions rien qu'en 2021, et qu'il est en passe d'en inviter un nombre équivalent en 2022. Pourtant, seul 0,3 % de l'aide bilatérale allouée aux pays fragiles ou touchés par un conflit parvient à des organisations de femmes.

6. En juin 2022, le Secrétaire général avait déclaré au Conseil de sécurité que l'égalité des genres ouvrait une voie menant à une prévention des conflits et à une paix durables, mais que nous allions pourtant dans le sens opposé. En effet, les acquis de notre génération en matière d'égalité des genres sont remis en cause, ce qui pourrait compromettre la paix et la sécurité internationales. Cela étant, même si les descriptions des tendances actuelles sont souvent inquiétantes en ce qui concerne l'incidence des conflits sur la santé, l'éducation et la sécurité alimentaire des femmes, ainsi que sur leur participation à la vie publique et leurs droits en général, il importe que la communauté internationale prête aussi attention aux multiples façons dont les femmes et les organisations de femmes s'organisent et rejoignent des réseaux toujours plus vastes pour contribuer à la paix et à la sécurité. Contre toute attente, les femmes qui œuvrent à la consolidation de la paix restent déterminées à aider leurs communautés et à défendre leurs droits. Cela reste vrai même dans les contextes où la prolifération des groupes armés a accru l'insécurité de toutes et tous, bouleversé la vie des femmes et des filles et contribué à la propagation incontrôlée et illicite d'armes légères et de petit calibre, qui conduisent à leur tour à l'intensification de la violence à l'égard des femmes et des filles.

7. Les exemples de résilience sont nombreux, qu'il s'agisse de filles qui résistent face au déni de leur droit à l'éducation, de femmes qui traversent les lignes de front pour acheminer de l'aide ou négocier un accès humanitaire, ou de femmes qui contribuent démesurément à la cohésion sociale et au relèvement au lendemain de violences ou de conflits. En témoignent à la fois le développement des réseaux transnationaux de dirigeantes, couvrant des régions, voire parfois des continents entiers, comme en Afrique, et la visibilité et les activités des médiatrices locales, qui préviennent les conflits à tous les niveaux. En témoigne la manière dont les dirigeantes et militantes ont refusé d'être exclues des espaces de décision et de négociation, trouvant souvent d'autres moyens de faire entendre leurs voix. En témoignent les efforts inlassables qu'elles déploient pour que les auteurs de crimes fondés sur le genre soient tenus responsables, peu importe le temps qui passe et combien l'impunité règne dans leurs communautés. En témoignent les campagnes menées par les femmes pour faire taire les armes et mettre fin à leur prolifération là où elles vivent. En témoigne enfin le fait que les femmes sont parmi les premières à aider leurs voisins et les membres de leurs communautés ainsi que les personnes les plus vulnérables, et ce même au milieu des décombres et des scènes de dévastation.

8. Pour que ces actes de résilience fassent une différence, il faut les soutenir. Ce soutien peut revêtir la forme d'un appui politique, d'une aide matérielle aux réseaux de femmes et aux femmes qui œuvrent à la consolidation paix, ou encore de services de base offerts aux femmes et à leurs familles, y compris des services de santé mentale et de soutien psychosocial. Ces services sont essentiels pour aider les personnes rescapées à continuer de se battre, à surmonter leurs traumatismes et blessures invisibles et à contribuer au bien-être collectif. Si l'on sait depuis longtemps que la santé mentale et le soutien psychosocial sont des éléments essentiels à la résilience individuelle et collective, ces domaines sont encore trop souvent négligés.

9. À l'heure où les conflits se multiplient et où les groupes armés prolifèrent, il importe plus que jamais que la communauté internationale s'inspire de la résilience

des femmes, y place ses espoirs et prête attention aux actions qu'elles mènent en faveur de la paix. En outre, les membres du Conseil de sécurité et les autres États Membres sont vivement encouragés à récompenser les dirigeantes pour le courage dont elles font preuve en leur accordant leur confiance et leur soutien, à contribuer au renforcement des organisations et des réseaux de femmes de la société civile et à investir dans la résilience des femmes dans les pays touchés par un conflit pour instaurer une paix et une sécurité accrues pour toutes et tous.

#### **Questions devant servir à orienter le débat**

10. Les questions ci-après orienteront le débat ; nous encourageons les États Membres à y répondre dans leurs déclarations.

- Quels sont les meilleurs exemples de soutien apporté par votre pays pour promouvoir le leadership et la résilience des femmes aux fins de la prévention des conflits et du relèvement au cours de l'année écoulée, en particulier dans des contextes où les groupes armés sont de plus en plus présents ?
- Que compte faire votre gouvernement pour faire avancer les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité et promouvoir la résilience des femmes dans les mois à venir ?
- Comment le Conseil de sécurité et l'ONU – y compris les équipes de pays des Nations Unies et les opérations de paix présentes dans des pays touchés par un conflit – pourraient-ils mieux promouvoir la résilience et le leadership des femmes et lutter contre la prolifération des groupes armés et des armes légères et de petit calibre, qui perturbent tant la vie des femmes et des filles ?
- Comment les États Membres pourraient-ils inverser les tendances négatives et contribuer à faire avancer les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité en général, en tenant dûment compte des objectifs fixés par le Secrétaire général pour la décennie ?

#### **Participants, modalités et texte devant être issu de la réunion**

11. Le débat public sera présidé au niveau ministériel. Tous les membres du Conseil de sécurité qui y participeront sont invités à faire des déclarations succinctes, centrées sur des exemples, des réalisations, des engagements et des solutions.

12. Le Conseil entendra un exposé de la Vice-Secrétaire générale, de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive chargée d'ONU-Femmes, ainsi que de deux femmes de la société civile.

13. Après les exposés et les déclarations des membres du Conseil de sécurité, tous les États Membres seront invités à faire une déclaration, d'une durée maximale de quatre minutes. Le Président établira un résumé du débat et le communiquera à tous les participants.

14. Les inscriptions pour le débat public seront ouvertes le lundi 17 octobre 2022, à 9 h 30, sur le portail e-deleGATE.